

Orientation Stratégique La prévention et de la prise en charge des maladies chroniques - **INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE**

Objectifs Généraux à 10 ans :

-Eviter la survenue des maladies chroniques chez les personnes à risque
 -Guérir, préserver la continuité et la qualité de vie des personnes atteintes des maladies chroniques suivantes : diabète, **insuffisance rénale chronique**, insuffisance cardiaque, accidents vasculaires cérébraux, maladies cancéreuses, addictions

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers des actions inscrits dans PRS 2018-2023	Etat de réalisation -Synthèse des actions menées 2018-2021
	<p>1. Prévention de l'entrée dans la maladie rénale chronique (MRC) :</p> <p>a. Promotion d'habitudes de vie favorables à la santé pour réduire les facteurs de risque liés au mode de vie, au diabète et à l'hypertension artérielle</p> <p>b. Repérage des personnes à risque de maladie rénale chronique (diabète et HTA) à partir :</p> <p>- d'une auto évaluation avec un questionnaire de repérage avancé sur le site OIIS Ma Santé.re</p> <p>- d'une évaluation par un professionnel de santé des facteurs de risque individuels</p> <p>c. Dépistage précoce et de meilleure qualité de la MRC par les professionnels de santé des 1er et 2ème recours grâce à des actions de sensibilisation portant sur :</p> <p>- le dépistage systématique de la MRC chez les patients hypertendus au même titre que le patient diabétique (action de l'Assurance Maladie)</p> <p>- le recours aux nouvelles techniques d'évaluation de la fonction rénale par EFR</p> <p>- le repérage systématique de la qualité du jet urinaire lors des visites de contrôle obligatoires des jeunes enfants réalisées par les médecins généralistes, les sages-femmes, les pédiatres</p> <p>la coordination interprofessionnelle via l'utilisation d'outils numériques de communication entre médecins traitants, néphrologues et biologistes</p> <p>d. Prévention de la dégradation de la fonction rénale, notamment par l'expérimentation "amélioration du parcours IRC en pré-suppléance":</p>	<p>Synthèses des actions 2018-2021</p> <p>Promotion d'habitudes de vie favorables à la santé</p> <p>-cf bilan de la feuille de route nutrition/diabète : Actions d'éducation nutritionnelle menées en faveur des enfants dans 6 communes. - Mise en œuvre de 5 programmes ETP.</p> <p>-Constat d'une méconnaissance du dispositif sport santé auprès des néphrologues et des patients</p> <p>-Sensibilisation des médecins généralistes à la nutrition non menée dans le contexte sanitaire</p> <p>-Appel à projets lancé pour la prévention et la promotion de la santé nutritionnelle</p> <p>Repérage des personnes à risque de maladie rénale chronique</p> <p>-Mise en ligne d'un questionnaire sur le site de ma sante .re</p> <p>Dépistage précoce de la Maladie Rénale Chronique</p> <p>-Action de sensibilisation globale réalisée en avril 2019 lors du lancement officiel de l'expérimentation sur le parcours IRCde pré suppléance . Action de communication de l'ARS via un communiqué de presse . En revanche, une campagne de sensibilisation spécifique auprès des médecins traitants n'a pas été menée.</p> <p>Prévention de la dégradation de la fonction rénale</p> <p>-Déploiement de l'expérimentation sur le parcours IRC de pré-suppléance. Un déploiement tardif en 2019 avec les premières inclusions de patients: 134 patients orientés vers le dispositif expérimental dont 105 patients inclus et suivis (18 mois).Arrêt anticipé de l'expérimentation en accord avec le national.</p> <p>-Mise en place en octobre 2019 de la rémunération forfaitaire " maladie rénale chronique" qui finance désormais les parcours de pré-suppléance aux stades IV et V de l'IRC dans les établissements de santé autorisés pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique, et permet une prise en charge des patients par une équipe pluri professionnelle en charge de suivre les patients sur la durée.</p> <p>Actions retenues 2022-2023</p> <p>-Poursuite des actions de prévention des facteurs de risques des maladies rénales via la promotion d'habitudes de vie favorables à la santé identifiées dans le PRND 2020-2023</p> <p>-Recensement de l'offre de formation continue sur l'IRC disponible auprès de organismes agréés DPC.</p> <p>-Promotion de l'outil auprès des médecins généralistes et des néphrologues.</p> <p>Prévention de la dégradation de la fonction rénal</p> <p>-Construction d'une fiche d'annonce du diagnostic par les néphrologues</p> <p>-Réflexion sur un prgramme d'ETP pré-suppléance régionale à mener avec l'UCEP</p> <p>-Evaluation de la mise en place du forfait "maladies rénale chroniques " dans les établissements.</p>

Parcours de santé « maladie rénale chronique »	- Sensibilisation et formation des professionnels de santé à la néphro -protection	<u>Actions non mises en oeuvre</u> -Repérage des personnes à risque de MRC par une évaluation par un professionnel de santé des facteurs de risque individuels. -Dépistage systématique de la MCR chez les patients hypertendus au même titre que le patient diabétique -Le recours aux nouvelles techniques d'évaluation de la fonction rénale par EFR : abandon de l'action
	- Facilitation de l'entrée précoce dans le parcours de santé : annonce du diagnostic, coordination de la prise en charge, ETP	-Repérage systématique de la qualité du jet urinaire lors des visites de contrôle obligatoires des jeunes enfants réalisées par les médecins généralistes, les sages-femmes, les pédiatres : abandon de l'action - Généralisation de l'utilisation du Plan Personnalisé de Soins
	- Généralisation de l'utilisation du Plan Personnalisé de Soins	
2. Renforcer l'autonomie et améliorer la qualité de vie du patient au stade de la suppléance via :	<u>Synthèses des actions 2018-2021</u>	
a. Poursuite de la greffe rénale avec un objectif de 50 par an :	Poursuite de la greffe rénale avec un objectif de 50 greffes par an : -Dynamique observée de l'activité de greffe rénale avec un objectif de 50 greffes atteint et dépassé en 2019 (70 greffés.). En 2020 , l'activité de greffe a été impactée par l'épidémie de COVID (objectif non atteint avec 37 greffes réalisées en 2020.) Arrêt de l'activité de greffe pendant la période de confinement.	
- Sécurisation pérenne des activités de prélèvements et de greffe	-Mise en place d'un coordonnateur greffe au CHU site Nord au titre de la sécurisation des activités de prélèvements et de greffes.	
- Diversification des greffons (greffons à critères élargis, catégorie III de Maastricht)	<u>Actions retenues 2022-2023</u> - Poursuite de la dynamique de l'activité de greffe rénale sans objectif chiffré compte tenu de la situation sanitaire . - Mise en place des greffes sur donneurs vivants et Maastricht 3	
- Augmentation de la part de greffes préemptives	-Augmentation du nombre de bilans pré greffes et promotion de l'inscription sur liste d'attente de la greffe auprès des patients -Construction d'un dossier pré-greffe régional harmonisé .	
- Augmentation du nombre de bilan pré greffe formalisé à 15ml de DFG en vue d'une inscription sur liste d'attente	-Amélioration du suivi post greffe avec l'ensemble des professionnels de santé.	
- Promotion de l'inscription sur liste d'attente de la greffe auprès des patients via une meilleure concertation des professionnels de santé et une communication sur les résultats de la greffe ;	<u>Actions non mises en oeuvre</u> -Campagne de sensibilisation grand public promouvant le don pour diversification des greffons. Actions de communication limitées au vu du contexte sanitaire	
- Amélioration du suivi post-greffe avec l'ensemble des professionnels de santé		
b. Développement de la dialyse hors centre :	<u>Synthèses des actions 2018-2021</u> Développement de la dialyse hors centre : -Recrutement d'un ARC pour la mise en place de recherches sur le parcours du patient IRCT et les circonstances de sa mise en dialyse.	
- Augmentation des prises en charge hors centre à J 90	<u>Actions non mises en oeuvre</u> -Les actions pour le développement de la dialyse en hors centre sur la période 2018-2021: développement de la dialyse à domicile, réduction de la dialyse en urgence , amélioration de la coordination entre les néphrologues et les généralistes s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre de l'expérimentation sur le parcours IRC de pré - suppléance dispositif arrêté par anticipation.	
- Développement de la dialyse à domicile	-Renforcement de la filière pédiatrique de dialyse péritonéale au CHU.	
- réduction de la dialyse en urgence		
- Amélioration de la coordination entre néphrologues et généralistes		
- Renforcement de la filière pédiatrique de dialyse péritonéale au CHU		
c. Développement d'une offre de suppléance alliant qualité, sécurité et confort avec :	<u>Synthèses des actions 2018-2021</u> Développement d'une offre de suppléance alliant qualité, sécurité et confort -Production d'un état des lieux des soins de support proposés dans les structures de dialyse en vue d'une systématisation du recours aux soins de support.	
- Systématisation du recours aux soins de support : psychologue, diététicien et assistante sociale à minima, podologue...	-Limitation de la capacité des centres d'hémodialyse à 28 postes y compris les postes de replis.Pas de caractère légal dans la limitation du nombre de postes de dialyse Abandon de l'action	
	<u>Actions retenues 2022-2023</u>	

	<p>- Limitation de la capacité des centres d'hémodialyse à 28 postes y compris les postes de replis</p>	<p><u>ACTIONS retenues 2022-2023</u></p> <p>- Poursuite de la dynamique de l'activité de greffe rénale sans objectif chiffré compte tenu de la situation sanitaire .</p> <p>- Mise en place des soins supports au titre de la rémunération forfaitaire .</p>
	<p>- Développement de l'accompagnement médico-social en fin de vie des patients</p>	